

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance.

Annonces... 25 c. la ligne

Réclames... 50 c.

M. Havaç, rue J.-J. Rousseau, 8

MM. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS sont payés par anticipation et de 1^{er} et 16 de chaque mois.

Le talent d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

Trois mois... 5 fr.

Six mois... 9 fr.

Un an... 16 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Été.

Cahors — Départ.		Agen — Arrivée.		Monsempron-Libos — Départ.		Paris — Départ.		Agen — Arrivée.		Monsempron-Libos — Arrivée.		Fumel — Arrivée.		Cahors — Arrivée.	
Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Poste mixte
5h10	12h25	5h40	5h49	7h48	3h30	7h40	9h40	5h50	2h	6h40	7h30	9h30	5h25	7h54	9h41
5 20	12 47	5 55	6 44	7 48	3 30	7 40	9 40	5 50	2	6 40	7 30	9 30	5 37	7 57	9 41
5 39	1 7	6 7	6 44	7 48	3 30	7 40	9 40	5 50	2	6 40	7 30	9 30	5 37	7 57	9 41
5 47	1 20	6 16	6 44	7 48	3 30	7 40	9 40	5 50	2	6 40	7 30	9 30	5 37	7 57	9 41
6 3	1 43	6 37	6 44	7 48	3 30	7 40	9 40	5 50	2	6 40	7 30	9 30	5 37	7 57	9 41
6 17	2	6 49	6 44	7 48	3 30	7 40	9 40	5 50	2	6 40	7 30	9 30	5 37	7 57	9 41
6 27	2 14	6 58	6 44	7 48	3 30	7 40	9 40	5 50	2	6 40	7 30	9 30	5 37	7 57	9 41
6 37	2 27	7 7	6 44	7 48	3 30	7 40	9 40	5 50	2	6 40	7 30	9 30	5 37	7 57	9 41
7 1	2 44	7 19	6 44	7 48	3 30	7 40	9 40	5 50	2	6 40	7 30	9 30	5 37	7 57	9 41
7 3	2 51	7 26	6 44	7 48	3 30	7 40	9 40	5 50	2	6 40	7 30	9 30	5 37	7 57	9 41

Cahors, le 18 Septembre 1875

M. Passy, sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances, vient de prononcer à l'occasion du concours agricole et horticole de Gisors (Eure), un discours qui doit être lu avec attention. Nous engageons nos amis à faire connaître autour d'eux les déclarations de M. Passy, ou plutôt les démonstrations qu'il a présentées et desquelles il résulte que les bonapartistes, en jouant leur dernière carte sur la prospérité de l'empire, n'emploient que des arguments sans valeur que l'expérience se charge de réfuter chaque jour.

Il importe que les populations sachent bien que cette république, dont tant de bons citoyens s'effrayaient et dont quelques-uns s'effrayent encore, n'a pas empêché la fortune publique de renaître et de se développer avec une vigueur plus grande qu'avant 1870. La Constitution du 25 février, en consacrant la République qui existait de fait depuis quatre ans et demi, nous donnera la paix, l'ordre et la richesse, à la condition d'être pratiquée sincèrement dans les voies conservatrices.

M. Thiers avait dit : « La République sera conservatrice ou elle ne sera pas. » Malheureusement M. Thiers, qui a rendu de si éclatants services pour la libération du territoire, ne distinguait pas suffisamment entre les diverses nuances de la gauche ; et ses préfets appuyés aux élections des candidats dont les tendances étaient manifestement dangereuses. On n'a point à redouter cette faiblesse sous le gouvernement du Maréchal-Président ; et la parole de M. Thiers se réalise aujourd'hui. La République vit parce qu'elle est animée de l'esprit véritablement conservateur, aussi bien contre les revenants de l'Empire que contre les Naquet et les Madier de Montjau, ces revenants de 1793.

Voici le discours de M. Passy :

« Messieurs,

« L'année dernière, à pareille époque et dans une semblable fête, je débatais à M. le préfet l'honneur et le plaisir de porter la santé de M. le président de la République, de M. le maréchal de Mac-Mahon. Je vous disais alors combien il était désirable que, pour le maintien de l'ordre et la défense des intérêts conservateurs, l'Assemblée nationale tint les engagements formels pris avec le chef de l'Etat, et qu'elle groupât autour du président de la République les institutions nécessaires au fonctionnement d'un gouvernement régulier. Ces vœux, ces espérances ont été pleinement et heureusement réalisés.

« La politique des affaires, que j'ai toujours regardée comme la politique du patriotisme, a remporté une victoire décisive. Aussi, d'un bout à l'autre de son vaste territoire, la France est rentrée

dans ce calme laborieux qui est le fonds même de sa nature et la raison de sa fortune. Le gouvernement en reçoit de tous les côtés le précieux témoignage ; et les faits, parlant plus haut que les paroles, nous révèlent aujourd'hui que le calme de la France est l'image de sa prospérité.

Est-il permis de le croire ? Comment ! après tant de malheurs, malgré tant d'impôts, la France est prospère ! Oui Messieurs, et quelques faits me suffiront pour le prouver. Considérez le taux de nos rentes. La rente est au-dessus du pair. L'argent se place difficilement dans les bonnes valeurs à 5 0/0. Que voulez-vous de mieux ? Il y a quelques années, on ne voyait circuler dans nos campagnes que des billets, et l'on entendait répéter partout que l'or et l'argent avaient disparu avec l'Empire. L'or et l'argent ont reparu, chassant de la circulation les billets que la Banque retire peu à peu. Les impôts rentrent dans les caisses de l'Etat avec leur régularité ordinaire. Que dis-je pour les huit premiers mois de l'année, nous avons un bon de 60 millions sur les prévisions budgétaires ; et comme ce boni nous est en très grande partie donné par les contributions indirectes, c'est-à-dire par des impôts volontaires, il est impossible de ne pas y voir un symptôme de la prospérité publique.

« Enfin, Messieurs, un dernier mot. Sous l'Empire, la Loire porte le ravage sur ses bords. On ouvre une souscription, on recueille 12 ou 14 millions, et l'on crie au miracle ! Aujourd'hui, la Garonne renouvelle les ravages de la Loire, le gouvernement fait appel à la charité publique, qui lui envoie 23 millions. Voilà des faits, des faits d'une éloquence irrésistible, et je pourrais en citer bien d'autres. Pourquoi ne pas les constater ? Pourquoi ne pas nous en réjouir ensemble ? Ne s'agit-il pas de la France, de notre cher et malheureux pays ?

« Et en effet, Messieurs, s'il serait injuste de ne pas accorder dans ces succès une part considérable à l'habileté avec laquelle le Gouvernement et l'Assemblée nationale ont mené depuis quatre ans les affaires financières, c'est à la France agricole, industrielle et commerciale que nous devons la réparation de nos désastres. L'agriculture n'a pas cessé de travailler courageusement et heureusement. Elle a fait, l'année dernière, une belle campagne. Dans son ensemble et au point de vue de la richesse générale, elle n'en fera peut-être pas une moins belle aujourd'hui.

« La récolte du blé est, il est vrai, un peu au-dessous de l'ordinaire ; mais il y a des réserves importantes dans le commerce et chez les cultivateurs. Les prix se soutiendront sans exagération, mais ils se soutiendront, car les pays qui exportent, la Russie, les Etats-Unis, la Hongrie, ont des récoltes médiocres, et l'Angleterre s'inquiète déjà de pourvoir à ses besoins.

« Si la récolte du blé laisse à désirer, les deux grandes récoltes du vin et de la betterave ont pris tout à coup, sous l'influence bienfaisante de la température du mois d'août, des proportions inattendues et tout à fait exceptionnelles.

« Partout la récolte fruitière est excellente. Quant à l'industrie, elle devrait subir à cette époque l'influence générale des vacances, et pourtant, allez dans notre belle vallée de Fleury-sur-Andelle, à Louvier, à Rouen et dans toute la Normandie, vous verrez partout peu ou point de stocks, des commandes, de l'activité, du travail, de la confiance ; et quand l'agriculture et l'industrie marchent, comment le commerce ne les soutiendrait-il pas ? Le commerce lui-même n'a-t-il pas repris son essor et devons-nous oublier que l'ensemble des exportations et importations, au commerce spécial de la France, était, en 1870, de 5 milliards 600 millions de francs, et qu'en 1874 cet ensemble s'est élevé à 7 milliards 600 millions. Différence en plus, deux

milliards.

« Si nous ne nous rendons pas justice, Messieurs, l'Europe nous la rend. Elle connaît les difficultés que la France et son gouvernement traversent et surmontent. Elle leur en tient compte. Assurément, nous n'avons pas la prétention de nouer de ces alliances secrètes dont l'histoire nous apprend qu'on est souvent la dupe, qui conduisent à d'amères déceptions et à des guerres désastreuses, et qui n'empêchent pas qu'on ne se trouve isolé, comme la France en 1870, devant l'Europe coalisée ou indifférente. Ce à quoi nous avons droit, ce que nous méritons, ce que nous avons reconquis, ce sont les sympathies de l'Europe. Dans une occasion récente, la Russie et l'Angleterre nous ont tendu cordialement la main, et je demeure confondu, je l'avoue, quand j'entends dire que la France par elle-même et pour elle-même ne peut pas entrer dans le concert européen, au moment où elle est invitée à prendre sa part du règlement pacifique de la question d'Orient.

« Messieurs, notre pauvre France a été trop humiliée ; ne l'humilions pas par esprit de parti. Relevons-nous, les yeux fixés sur les devoirs du présent et non pas sur les souvenirs du passé. Soutenons loyalement une Constitution et un gouvernement que le patriotisme impose à tout le monde, et saluons de nos applaudissements le nom de celui qui les personnifie, de celui qui a eu l'honneur de commencer sa glorieuse carrière en étant l'homme de la guerre, et qui a l'honneur plus grand encore de la terminer en étant l'homme de la paix. A M. le président de la République ! à M. le Maréchal de Mac-Mahon !

Revue des Journaux

Journal des Débats.

Les négociations ont repris pour la conclusion d'un traité de commerce entre la France et l'Italie. D'autre part, presque toutes les chambres de commerce de France et les chambres syndicales de l'industrie parisienne ont répondu à la circulaire ministérielle qui les invitait à donner leur opinion sur cet important sujet.

D'après ce que nous connaissons de cette enquête, nous n'avons pas lieu d'en être mécontents. Les idées que nous soutenons ici depuis tantôt quatre ans rencontrent parmi les industriels et les commerçants une adhésion, nous ne disons pas universelle, mais générale. L'opinion, par exemple, que les matières premières ne doivent être assujetties à aucun droit, est entrée aujourd'hui dans presque tous les esprits. La circulaire ministérielle pouvait faire craindre que le gouvernement n'eût quelque velléité d'appliquer, à l'expiration des traités, quelques uns des anciens projets de M. Thiers. Nous jetâmes un cri d'alarme. M. le ministre voulut bien nous faire officieusement avvertir que nous nous étions trompés sur ses intentions, et que personne, au ministère du commerce, ne pensait à taxer les matières premières.

Nous ne regrettons pas, néanmoins, d'avoir appelé l'attention publique sur cette éventualité : toutes les chambres de commerce ont cru devoir s'expliquer sur les effets d'un impôt qui frapperait les matières premières, et nous ne sachions pas qu'une seule se soit prononcée dans un sens contraire au nôtre.

Or, comme il est assez probable que quelques députés ou sénateurs reprendront dans la Chambre prochaine les anciens projets de M. Thiers, il est heureux que l'opinion publique ait manifesté d'avance la crainte et l'aversion qu'ils lui inspirent.

Temps.

On s'occupe de la polémique provoquée entre les organes de l'extrême droite et les organes du centre droit par la brochure : *Les Responsabilités*. On sait que le *Journal de Paris* a profité de l'occasion pour déclarer que son parti avait fait loyalement et sans arrière-pensée la république conservatrice devenue nécessaire après l'échec de la monarchie héréditaire. *L'Union* ne s'est pas montrée, on le comprend, très satisfaite de cette fin de non-recevoir ; mais elle s'est bornée à en prendre acte, en constatant toutefois que le centre droit venait d'abandonner officiellement le camp royaliste pour s'enrôler sous le drapeau républicain, ce qui, à vrai dire, semblait acquis depuis le 25 février. *L'Union* ajoutait que les royalistes agiraient en conséquence : cette menace manque assurément de clarté, mais on peut tout au moins en conclure que l'extrême droite repousse par avance toute idée d'entente avec le centre droit quant aux élections sénatoriales. Le centre droit finira-t-il par comprendre que ses alliés naturels siègent, non pas à droite, mais sur les bancs de la gauche et du groupe Lavergne ?

Français.

La clause de révision est celle que les bonapartistes invoquent pour tenter d'agiter le pays par leur compétition. *L'Ordre* déclare que cette clause lui fournit « le moyen d'en finir avec un état politique d'une régularité contestable pour l'ordre européen, dans lequel la France doit rentrer sous peine de danger constant et de constante faiblesse. » On pourrait demander à *l'Ordre* si l'empire n'a pas précisément, par sa détestable politique étrangère, contribué à isoler la France et à la conduire à faire sans alliés la guerre de 1870. Le *Pays* se flatte de son côté de l'idée que « la jeune Révisable » lui paraît manquer « un peu de fierté et être beaucoup plus en état de réciter l'éloge plaintive de Millevoye que d'entonner la *Marseillaise* à pleins poumons. » Nous croyons qu'en posant actuellement comme ils le font la question de la révision de la constitution, et en présentant comme solution le rétablissement du régime impérial, les journaux bonapartistes font mal les affaires de leur parti auprès du pays, qui, dans le moment présent, veut avant tout du calme et a horreur des agitateurs, de quelque drapeau qu'ils se couvrent.

Quelques personnes douées d'une mémoire excellente se rappellent peut-être qu'en 1871, après la défaite définitive de la Commune, la gauche de l'Assemblée s'empressa d'inviter le gouvernement et la Chambre à revenir au plus tôt se fixer à Paris. Laisser les ministres à Versailles, continuer à renverser des ministères dans le palais du grand roi, c'était disaient, insulter les parisiens, les amoindrir aux

yeux de la France, de l'Europe et du monde entier; éloigner de nous ce grand courant des voyageurs de tout l'univers, habitués jusqu'à ce jour à venir chercher dans nos théâtres, dans nos promenades, dans nos musées le plaisir ou l'instruction; c'était ruiner le commerce et tuer l'industrie de la grande ville; c'était un crime de lèse-civilisation et de lèse-humanité. Ces plaintes, malgré leur éloquence, ne touchèrent pas les conservateurs, qui se rappelaient les journées du 24 Février, du 15 Mai, du 4 Septembre, et tant d'autres dates du même genre; les diverses propositions de la gauche pour ramener le gouvernement dans l'enceinte des fortifications furent rejetées tour à tour, et un certain nombre de Parisiens, qui avaient pris au sérieux les prédictions de leurs défenseurs trop zélés, se préparèrent à voir fondre sur leur tête tous les maux auxquels les condamnait l'obstination des droites. Près de quatre ans se sont écoulés depuis le jour où ces prophètes de malheur nous annonçaient notre ruine, et voici que les faits s'acharnent à leur donner le plus éclatant démenti.

Un journal financier publiait récemment un article où il comparait, d'après les documents officiels, la situation économique de la France entière et de Paris en particulier, pendant les dernières années de l'empire et pendant les trois années 1872, 1873 et 1874. Or, le mouvement général du commerce de notre pays s'est accru de près d'un milliard et demi entre 1869 et 1874 (6,228,012,000 en 1869 — 7,625,764,000 en 1874), ce qui semble déjà indiquer que la capitale ne fait pas de trop mauvaises affaires: à Paris même, le nombre total des faillites déclarées pendant les trois dernières années est inférieur de 406 au nombre de celles qui avaient été déclarées pendant les années 1866, 1867 et 1868 (le chiffre des faillites de 1869 est resté inconnu), le rapport du président du tribunal de commerce pour cette dernière année de l'empire n'ayant pu être présenté par suite des événements de 1870). Enfin, si quelques pessimistes voulaient trouver à cette diminution du chiffre des faillites quelque explication différente de celle qui se présente tout d'abord et tout naturellement à l'esprit, on peut consulter un autre thermomètre pour voir si la prospérité de la grande ville a réellement augmenté ou diminué: ce sont les recettes des théâtres. Or, le total de ces recettes s'était maintenu pendant chacune des deux dernières années de l'empire au chiffre déjà respectable de dix-huit millions. Lorsqu'on le vit en 1872 s'élever à vingt millions, on supposa que le public était amené, par un mouvement assez naturel, à se jeter avec avidité sur un genre de plaisir très-cher au Parisiens, dont il avait été privé si longtemps: on remarqua aussi que les fêtes avaient été très-rare dans le monde pendant ce triste hiver, et l'on supposa que beaucoup de gens riches, qui naguère dépensaient chaque hiver quelques milliers de francs en dîners, en soirées et en toilettes de bal, avaient été contraints cette année-là d'aller au théâtre par économie. Mais, les deux hivers suivants, les salons se sont rouverts, la vie du monde a repris toute son ancienne activité; et pourtant le total des recettes des théâtres, loin de redescendre à son ancien chiffre, a continué à s'élever: il a été de 22,000,000 fr. en 1873 et de 25,372,000 francs en 1874.

Sont-ce les Parisiens qui ont fourni ces recettes prodigieuses? Pour consacrer de telles sommes à leurs plaisirs, il faut qu'ils fassent d'assez belles affaires. Veut-on dire que la majeure partie de cet argent est fourni par les provinciaux et les étrangers? Il faut alors qu'il nous en arrive plus que par le passé, malgré le maintien de l'Assemblée à Versailles. Et des gens qui viennent avec tant d'argent dans leur poche doivent en laisser aux maîtres de nos hôteliers, de nos restaurateurs, de nos tailleurs, de nos couturières, de nos modistes, de nos bijoutiers et de tous ces marchands dont on nous prédisait la ruine.

Ainsi les chiffres se chargent de réfuter à la fois le grand argument des bonapartistes, qui représentaient la prospérité de la France comme inséparable du gouvernement impérial, et les lugubres prophètes des opposants de 1871, qui annonçaient que Paris serait réduit à mourir de faim si on les obligeait plus longtemps à prendre chaque matin le train de Versailles.

Informations

Le président de la République partira samedi pour aller assister aux manœuvres mi-

litaires qui auront lieu entre Clermont et Moulins. Il y restera deux jours. Il ira ensuite assister aux manœuvres militaires de deux autres corps d'armée du côté d'Orléans et de Rouen. A cette occasion le maréchal visitera Rouen. Il sera de retour à Paris le 27.

M. Turigny, député, vient de se rallier, par une lettre à la République de Nevers, à la politique de MM. Naquet, Madier de Montjau, Louis Blanc, Marcou et autres intransigeants.

A peine arrivé à Paris, M. le ministre de la guerre s'est rendu compte de toutes les dépenses expédiées des divers points sur lesquels ont été dirigés les réservistes.

Des instructions ont été expédiées pour tenir les hommes de cette classe à l'abri des manœuvres des agents bonapartistes pour les détourner de leurs devoirs.

(Gazette de France).

On lit dans le *Moniteur universel* :

« Nous croyons devoir appeler l'attention du gouverneur militaire de Paris sur certains faits de propagande bonapartiste qui seraient tentés auprès de certains corps de la garnison. Une feuille impérialiste que nous nous abstentions de désigner aurait été choisie comme le moyen le plus efficace de propagande. Ce journal serait particulièrement adressé aux adjudants et adjudants major des régiments.

Les numéros sont ainsi exposés dans les salles du rapport et chambres d'adjudants, qui sont tous les jours forcément visitées par de nombreux militaires, spécialement par les sous-officiers.

Les envois de journaux impérialistes que nous signalons sont très persistants. Malgré les refus posés sur les bandes par les vague-mestres, ils sont quotidiennement continués avec la mention appliquée avec un timbre humide: ENVOI GRATUIT ET SPÉCIAL. »

Le journal russe le *Golos* a annoncé que le gouvernement français avait envoyé en Russie M. le colonel Dumont pour acheter des chevaux de remonte destinés à l'armée française.

Cette nouvelle est dénuée de tout fondement. Aucun ordre de cette nature n'a été donné par le ministère de la guerre, et il n'y a pas dans notre armée de colonel portant ce nom.

La dépêche suivante de Vienne mérite confirmation :

Le ministère de la guerre français a acheté par l'entremise de l'ambassadeur à Vienne un fusil nouvellement inventé par Kogler, et se chargeant par la culasse, d'après un système considéré comme supérieur à tous les autres pour la simplicité, le bon marché et la rapidité du tir.

Toutes les surtaxes existant aujourd'hui sur les vins et les cidres à leur entrée dans la capitale expirant le 31 décembre 1876, l'administration municipale étudie dès maintenant un projet tendant au remplacement de ces droits qui lui sont nécessaires pour équilibrer le budget de la Ville. Il pourrait pourtant se faire que les charges de la Ville n'étant plus aussi lourdes que celles d'aujourd'hui, l'administration fit bénéficier la population d'une légère diminution.

En tous les cas, et quel que soit le projet auquel on s'arrête, il devra, après examen du conseil municipal être soumis à la sanction du conseil d'Etat et de l'Assemblée nationale.

Dans un de ses derniers numéros, le *Figaro* avait prétendu que la flotte était restée inactive depuis neuf mois et « dormait au mouillage ». Cette assertion a provoqué une réponse de M. le vice-amiral Touchard, qui en conteste l'exactitude. Il rappelle qu'au mois d'octobre 1873, la flotte rentra à Toulon après une campagne de neuf mois. Puis M. le vice-amiral Touchard donne les intéressants renseignements suivants :

La flotte ne dormait pas; elle inaugurait — par des études et des exercices répétés — une méthode nouvelle pour l'exercice du tir au canon. Jusque-là on avait tiré — sous voile ou sous vapeur — sur des cibles fixes: ce n'était là que la moitié du problème. Le temps était venu d'aborder le problème tout entier, en tirant sur des buts mobiles, sur des cibles entraînées dans un mouvement rapide: ce

problème a été abordé et résolu.

En même temps, l'escadre changeait son artillerie, remplaçant ses canons rayés, modèle 1864, par des canons tubés en acier — canons plus puissants — du modèle 1871.

Lorsque l'escadre exécutait ses exercices de tir sur des cibles en mouvement, elle tirait quelquefois avec boulet et charge de combat. Chaque navire — de deux en deux — remarquait alors une cible représentant, sur une échelle réduite, le fort central et la flottaison cuirassée d'un navire ennemi. Il fallait donc diriger son feu entre deux navires — courant à contre-bord — avec une vitesse de croisement de douze à seize nœuds.

Lorsque l'escadre, exécutant des manœuvres de combat, se formait en deux divisions ennemies; lorsque ces deux divisions couraient l'une sur l'autre en se canonant — navire contre navire — éperon contre éperon, avec une vitesse de croisement de douze, quatorze et quinze nœuds, croyez-vous qu'il ne fallût pas aux capitaines qui exécutaient ces mouvements un peu de décision et de fermeté, un peu de cette énergie, en un mot, que le rédacteur de l'article en question a cru nécessaire pour réveiller l'escadre?

Le vice-amiral Touchard termine en déclarant que, pendant le temps où la flotte a été placée sous son commandement en chef, chacun a fait son devoir et qu'il est heureux de le proclamer. C'est une satisfaction bien légitime, et que tout le monde partagera.

La France, qui se donne, depuis quelques jours, comme instruite à fond des intentions des princes d'Orléans, affirme que ces princes sont complètement ralliés à la république, sauf à revenir plus tard aux idées monarchiques si la République modérée ne réussit pas. La feuille de M. Emile de Girardin revient sur ses informations précédentes, et prétend les confirmer et les compléter par les détails qui suivent :

« Malgré le silence dans lequel se renferme aujourd'hui l'organe le plus autorisé des princes d'Orléans sur les suites de l'importante déclaration récemment faite par eux dans ses colonnes, il paraît que la plus grande émotion règne en ce moment dans le monde des royalistes constitutionnels.

« A la première nouvelle de l'évolution décidée par les princes, plusieurs hommes politiques, accoutumés à se trouver plus libres d'attitude en face de la république, et gênés par les perspectives nouvelles, ont cru devoir, pour s'éclaircir tout à fait sur la portée du mouvement, consulter M. le comte de Paris lui-même.

« Le prince, désireux avant tout de ne point fausser le sens de la déclaration à laquelle il s'est associé, en paraissant donner une consigne à un parti, alors qu'il n'a voulu en réalité, que faire connaître hautement et nettement ses intentions personnelles, a répondu à plusieurs de ses plus dévoués partisans, soit par lettres, soit verbalement, de manière à ne laisser subsister aucun doute dans leur esprit.

« D'après M. le comte de Paris, d'accord sans doute avec ses oncles, M. le duc d'Aumale et M. de Joinville, les amis de la famille d'Orléans, qui prétendent traduire encore la politique de chaque jour, par leurs actes, leurs paroles et leur propagande, des préférences pour un régime différent de celui que nous avons, devront se considérer comme allant contre les intentions et les vœux des princes.

« Insistant sur l'expression d'une pensée dont il sentait bien toute la délicatesse, M. le comte de Paris, quand il s'est trouvé en présence de ceux de ses amis auxquels il n'a jamais eu à reprocher d'excès de zèle, et que sa résolution pouvait néanmoins étonner et même chagriner, leur a longuement et fortement déduit les raisons qui l'avaient amené à la prendre.

« Plusieurs s'en sont montrés assez vivement affectés, et l'un d'eux, plus pratique peut-être et moins ému que les autres, a fixé les points sur lesquels il devenait utile de s'entendre.

« En ce qui concerne le ministère actuel, principalement, quelle attitude prendre?

« Il a été répondu à cette question, non pas par M. le comte de Paris lui-même, mais par un des hommes politiques qui se sont le plus complètement et le plus sincèrement ralliés à ses vœux.

« De cette réponse qui a obtenu la pleine adhésion du petit fils de Louis-Philippe, il résulte que, à ses yeux, « on ne peut être sincèrement conservateur, aujourd'hui, sans être sincèrement républicain. » Tout acte, par conséquent, qui prétendrait séparer ce que l'on est convenu d'appeler « les intérêts conservateurs, » des principes sur lesquels repose la république constitutionnelle, aurait la désapprobation des princes d'Orléans. »

Le *Figaro* commente en ces termes la nouvelle ci-dessous :

Il se répète depuis quelques jours que les princes d'Orléans sont devenus républicains. Il n'y a d'autre raison à ce bruit — d'abord, c'est un bruit rasant la terre — qu'une note de journal disant en substance que les princes étaient « absolument dé-

cidés à abdiquer dès à présent toute prétention au trône et à se rallier sans réserve à la République. »

Naturellement, les princes, qui auraient fort à faire de discuter avec les journaux, n'ont point relevé cette note. Aujourd'hui on leur demande, on exige presque, avec une indiscretion tout à fait discourtoise, un désaveu ou une approbation. Nous flairons quelque piège derrière cette insistance; d'autant mieux qu'à notre sens les princes n'ont point à répondre.

Laubardemont ne demandait que six lignes de l'écriture d'un homme pour le faire pendre! On se contenterait de six paroles pour compromettre les fils et les petits-fils de Louis-Philippe.

Retrés en France après un long exil, ils n'ont jamais agi en prétendants, et si quelques fidèles obstinés leur reconnaissent encore cette qualité, ils ne le peuvent plus depuis l'entrevue d'août 1873, à Frohsdorf.

Il n'y a plus de prétendants, mais des héritiers. Par malheur, la France n'a pas voulu reconnaître les titres du possesseur légitime. Les princes d'Orléans n'avaient rien à dire quand le chef de la famille royale avait parlé, et, en effet, ils n'ont rien dit.

Que diraient-ils de plus aujourd'hui? Les bonapartistes, qui se préoccupent de leur silence, n'espèrent pas vraisemblablement qu'ils feront des discours à l'instar de M. Raoul Duval.

Quant à la République, il est peu probable que les héritiers de la maison de Bourbon la considèrent comme la meilleure des monarchies. Mais étant donné leurs précédents, leur attitude discrète et correcte, il est moins probable encore qu'ils cherchent à conspirer contre elle.

Ils servent la patrie, comme un d'eux l'a fait, comme les autres ont essayé de le faire pendant la guerre, sans vouloir savoir de quel nom se nomme la discipline et le devoir. Ils donnent le rare et fortifiant spectacle de princes qui n'intriguent point, qui savent se taire et attendre, qui ne servent de ralliement à aucune agitation, à aucune ambition.

Voilà, si nous ne nous trompons, quelle peut, quelle doit être la pensée des princes d'Orléans. Ils ne se sont point ralliés à la République; ils la regardent vivre.

Hâtons-nous bien vite d'ajouter que, de notre côté, nous venons de parler en simples observateurs et que nous nous sommes placés sur le terrain des probabilités, sans avoir la prétention d'être l'interprète d'une pensée qu'après tout nous ne connaissons pas.

ESPAGNE

Les dépêches de Madrid nous entretiennent uniquement de la crise politique qui vient d'éclater dans ce pays. Le nouveau président du conseil, le général Jovellar, a exprimé hautement l'avis que ce qui est le plus urgent pour l'Espagne, c'est la terminaison de la guerre civile. Tous les efforts du nouveau ministère tendront à la pacification de l'Espagne. Le général a l'intention de réunir les Cortès, qui seront les arbitres suprêmes de la nouvelle constitution. Ainsi semble se justifier le bruit suivant lequel la crise aurait eu un double motif: la convocation des Cortès et une vigoureuse offensive contre les carlistes. On annonce déjà qu'après avoir rendu visite au duc de la Victoire à Logrono, le général Quesada est parti avec son état major pour rejoindre l'armée du Nord. On sait du reste que c'est au général Jovellar qu'était due la conception du plan récemment mis en partie à exécution contre les carlistes. Il est permis de supposer que, devenu chef du cabinet, il va poursuivre avec plus d'activité encore ses desseins militaires.

Chronique locale et méridionale.

Le ministre de la guerre a donné les instructions les plus précises afin d'empêcher que les réservistes ne vendent leur habillement civil à certains industriels qui rôdent toujours aux environs des campements et des casernes. Cette prescription est d'autant plus importante que tout l'équipement militaire devant rester au corps, il est indispensable que les réservistes retrouvent à leur départ ce qu'ils portaient à leur arrivée. Pour assurer l'exécution des ordres du ministre de la guerre, les effets civils, après avoir subi un nettoyage, seront déposés sous clef dans les magasins militaires, et c'est là que les intéressés auront à les reprendre aussitôt après la fin des exercices.

Les rapports sur les réservistes continuent d'arriver au ministère de la guerre. Ces rap-

ports sont très-satisfaisants et montrent que les réservistes font preuve, sous les drapeaux, des meilleures dispositions, et s'efforcent de bien mettre à profit ces quelques semaines d'activité.

Il paraît que beaucoup de jeunes médecins qui n'ont point encore satisfait à la loi militaire n'ont pas jusqu'à présent fait les démarches nécessaires pour obtenir des grades d'aide-major, soit dans la réserve de l'armée active, soit dans l'armée territoriale.

Une dernière invitation va être adressée, par les ordres du général de Cisse, aux intéressés : s'ils ne se décident point à poser leurs candidatures pour le poste d'aide-major, ils seront, le cas échéant, incorporés comme simples soldats.

Une longue circulaire vient d'être adressée aux généraux commandant les corps d'armée et aux intendants militaires de l'intérieur et de l'Algérie, par l'administration de la guerre, au sujet des blessures aux pieds, occasionnées par les chaussures, principalement parmi les hommes de troupes d'infanterie, et qui donnent lieu à de nombreux cas d'indisponibilité. La circulaire ministérielle contient des prescriptions minutieuses, ayant pour but d'obliger les hommes à des soins de propreté fréquemment répétés et d'organiser la surveillance des distributions de chaussures dans les conditions exigées par le règlement.

Une mesure en faveur des réservistes appelés sous les drapeaux, est sur le point d'être prise au ministère de la justice. M. Dufaure, considérant que beaucoup de ces jeunes soldats sont dans les affaires et peuvent avoir pris, pour les échéances de ce mois et du mois prochain, des engagements qu'il leur sera difficile de tenir, aurait manifesté l'intention d'ordonner la suspension pour deux mois de toutes poursuites par ministère d'huissier contre les réservistes.

La commission chargée de constater l'aptitude des engagés conditionnels d'un an qui désirent entrer dans les troupes à cheval, se réunira pour examiner les jeunes gens du Lot, le lundi 27 septembre 1875 de 7 à 10 heures du matin, au quartier de cavalerie de Montauban.

Nous apprenons que le gouvernement, qui se préoccupe à un haut degré de venir en aide aux familles des réservistes nécessiteux, a invité les maires à présenter aux conseils municipaux un bulletin constatant la situation des familles à secourir et un certificat du percepteur indiquant le chiffre des inscrits à leur charge. Les maires devront distribuer d'urgence, et sans attendre la régularisation de la décision prise par les conseils municipaux, par le préfet, les secours qui auront été votés par les conseils.

Nous lisons dans la *Gazette du Languedoc* :

L'armée vient de faire une grande perte que la ville de Toulouse ressentira elle aussi douloureusement.

Le général Lapasset, qui commandait la 33^e division territoriale, est mort hier matin après deux ou trois jours de maladie.

Deux mots suffisent à son éloge : c'était un brave soldat et un citoyen d'élite.

Le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

« Monsieur le préfet,

« Un fait des plus regrettables, qui remonte à plusieurs années, et dont la constatation vient seulement d'être faite, m'oblige à vous rappeler les sages prescriptions de ma circulaire en date du 4 mai 1874.

« En effet, le conseil municipal de la ville de..., ignorant la valeur d'une Bible, fort intéressante par la rareté de sa reliure, a accepté l'offre d'un libraire de Paris de l'échanger contre une autre Bible et un certain nombre de livres représentant une somme de 4,000 fr. et ce, sans s'assurer au préalable de mon consentement.

« L'ouvrage, acheté 4,000 fr., a été immédiatement revendu 4,000 fr. par l'acquéreur, et le libraire qui le possède aujourd'hui ne le céderait pas à moins de 6,000 fr.

« En présence de cette situation, tout commentaire serait superflu ; mais il est urgent de prendre les mesures nécessaires pour éviter le retour d'un pareil abus.

» L'ordonnance de 1839, loin d'être tombée en désuétude, doit recevoir son entière application ; et pour qu'à l'avenir aucun conseil municipal ne puisse arguer de son ignorance, je vous adresse ci-joint un certain nombre d'affiches contenant les articles principaux de l'ordonnance précitée, en vous priant de donner des ordres pour qu'elles soient apposées dans toutes bibliothèques publiques, municipales ou populaires, ressortissant à votre département.

« Recevez, etc.

« Le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts,

« Signé : H. WALLON. »

L'article 40 de l'ordonnance royale de 1839, ci-dessus visée, porte entre autres dispositions, dit le *Journal de Paris*, que « toute aliénation par les villes des livres, manuscrits, chartes, diplômes, médailles contenus en leurs bibliothèques, est interdite, et que les échanges ne peuvent avoir lieu qu'avec l'approbation du ministre. »

Le président du Bureau des longitudes vient d'adresser au ministre de l'instruction publique la lettre suivante :

Monsieur le ministre,

La *Connaissance des temps* de cette année contient tous les détails de l'éclipse annulaire de soleil qui doit avoir lieu le 29 de ce mois aux environs du midi.

La carte que nous en avons publiée montre que la trajectoire de l'éclipse centrale part des Etats-Unis d'Amérique, traverse l'Atlantique et le continent africain, et se termine à l'île Madagascar.

En France, elle sera visible comme éclipse partielle.

A ces calculs on a joint l'annonce des phases principales pour les villes de Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux et Alger.

Il s'est glissé dans les derniers nombres une erreur facile à rectifier, d'après les calculs précédents, mais dont il importe de prévenir le public. Voici les nombres qui doivent remplacer ceux de la *Connaissance des temps*, p. 464 :

NOMS des lieux.	TEMPS MOYEN DU LIEU		
	Commenc. de l'éclipse.	Fin de l'éclipse.	Phases maximum.
Lyon.....	23 h. 53 m. 5	1 h. 21 m. 6	0 h. 37 m. 5
Marseille....	23 55 3	1 31 8	0 43 4
Toulouse....	23 25 8	1 16 5	0 21 2
Bordeaux....	23 12 5	1 5 0	0 9 0
Brest.....	22 49 3	1 39 8	23 44 9
Alger.....	23 34 3	1 44 5	0 39 2

Je viens vous prier, monsieur le ministre, de vouloir bien nous permettre de porter cette rectification à la connaissance du public en la faisant insérer au *Journal officiel*.

Je suis, avec un profond respect, monsieur le ministre, votre très obéissant serviteur.

Le président du Bureau des longitudes, FAYE.

Les Inondations du Midi

Le Midi vient d'être ravagé par des tempêtes et des ouragans qui portent dans ces régions la désolation et la mort. Des dépêches ont déjà fait connaître la triste vérité sur les désastres qui viennent de frapper le département de l'Hérault, et particulièrement les arrondissements de Saint-Pons et de Béziers.

Des maisons emportées, des usines, des ponts, des maisons effondrées, des familles enfouies sous les ruines, des personnes noyées, les récoltes entraînées par le courant, partout la dévastation et le deuil !...

Entre toutes les villes les plus éprouvées, Saint-Chinian occupe le premier rang. La ville offre un aspect navrant et déchirant sur les deux rives. La rivière de Vernazobres a bouleversé deux rues entières en moins d'une demi-heure ; on compte cent vingt maisons détruites ; le chiffre des victimes est considérable ; on en compte déjà quatre-vingt-huit, en désignant les noms, sur une population de 3,500 habitants. Il y a eu des scènes terribles au moment suprême.

Dans l'arrondissement de Béziers, les secours ont été rapidement organisés par les soins de la municipalité, et les Biterrois, qui répondirent les premiers à l'appel de la ville de Toulouse, ont donné, une fois encore, l'exemple d'un dévouement pressenti.

Montpellier a eu également son inondation, mais restreinte à certains quartiers de la partie basse de la ville. Plusieurs bouches d'égout ont été littéralement défoncées.

C'est dans la nuit de lundi, à 2 heures du matin, que l'averse a pris les proportions d'une véritable trombe. Les éclairs et les coups de

tonnerre se succédaient sans interruption. Depuis hier matin, quoique le ciel soit toujours menaçant, la pluie a cessé et l'on recommence à espérer la fin de la terrible perturbation atmosphérique qui a été si préjudiciable à la contrée.

Les environs n'ont pas souffert autant, mais les pertes y sont considérables. Sur deux points différents, les chemins de fer d'intérêt local sont encore interceptés : entre Courronterral et Paulhan, entre Palavas et Lattes.

Le Lez, d'habitude si placide, refoulé à son embouchure par le vent du Sud, a déversé ses eaux et sur la voie ferrée, et sur la route. A peine si huit ou dix personnes qui se trouvaient à Palavas ont pu, non sans danger, rejoindre Montpellier et apporter aux familles inquiètes des nouvelles de celles qui restaient.

Bien autrement graves ont été les conséquences du débordement de la Mosson, produit par les mêmes causes, dans la plaine de Pujol, cette vaste et magnifique étendue de vignes située entre la grande route, la Mosson et le chemin de fer, que le phylloxera avait respectée. Cette vaste et magnifique étendue n'était qu'un lac immense !

A la campagne de M. Gilles, de Gigean, sise dans cette même plaine de Pujol, un homme, le nommé Ravel, de Villeneuve, a accompli un acte de courage que nous sommes heureux de signaler.

L'eau arrivait déjà jusqu'au premier étage lorsqu'il a pu sauver, à l'aide d'une barque, dix personnes réfugiées sur le toit et dont les jours étaient menacés. M. le maire de Villeneuve s'était rendu sur les lieux.

Autre incident : une femme qui traversait la route longeant la Mosson a été entraînée par le courant. Rejetée sur une digue voisine, elle a pu échapper à la mort.

Villeneuve n'a pas été épargnée. Les bas quartiers ont été submergés. La vaisselle vinaire, actuellement mise en usage dans presque tout le département a été emportée par le torrent qui avait converti les rues en fleuves impétueux. On y mesurait, assure-t-on, 1 mètre 50 centimètres d'eau.

A Poussan, l'orage de la nuit de dimanche a emporté une maison et un hangar.

A Bouzignès, deux maisons se sont écroulées, deux autres ont été en partie démolies et une troisième menace de s'écrouler.

Un pont a été emporté sur la route nationale n° 87, en dessous de Poussan. Les voitures ne peuvent plus passer.

Pézenas a été complètement inondé. Plusieurs nacelles de Meze ont dû y être envoyées.

Dans une autre partie de la France, à Brioude, après quatre jours de fortes ploies, a eu lieu un orage accompagné d'une pluie torrentielle. L'Allier et ses affluents ont inondé la route de Brussac ; la voie ferrée a été coupée sur plusieurs points ; un train de marchandises a déraillé ; un serre-frein a été tué.

Les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales n'ont pas malheureusement été épargnés par le fléau. A Narbonne, dans la nuit du 11 au 12, un orage épouvantable s'est déchaîné sur cette ville ; pendant plus de douze heures, il a plu sans discontinuer ; une trombe d'eau est tombée. On évalue à soixante millimètres la quantité d'eau tombée. La rivière de l'Aude, déjà grossie, a inondé la plaine ; toute la récolte en vin qui y restait est perdue.

Les voies de communication sont dégradées ; plusieurs ponts ont été emportés ; la ligne de chemin de fer de Perpignan est interrompue.

Les rivières de l'Orbieu et la Berre sont sorties de leurs lits et ont submergé les terres avoisinantes.

Villedaigne, Raissac, Nevion, Marcorignan, Saint-Nazaire, Saint-Marcel, Bize, Canet, Salèles, Cuxac, Coursan, Salles, Fleury et Narbonne ont souffert plus particulièrement. Les vignes sont sous l'eau. Les pertes se chiffrent par millions ; les moindres ruisseaux ont tout raviné.

A Perpignan, samedi dernier, vers quatre heures du soir, il a commencé à pleuvoir ; cette pluie est tombée en abondance pendant toute la soirée ; à une heure du matin une trombe épouvantable est tombée, le tonnerre a continué à gronder jusqu'à trois heures du matin. A cette heure-là, l'eau atteint son maximum de crue, les torrents ont grossi la Tet, qui est devenue impétueuse et passe par dessus les piles des ponts de fer. On n'a jamais vu d'orage pareil à celui-là. Dimanche, vers six heures, tout danger avait disparu. Voilà pour Perpignan. Le Tech et l'Agly ont causé de nombreux dégâts. Saint-Laurent-de-la-Salanque est submergé. La route de Rivesaltes est coupée ; 50 moutons du mas de Joubert ont été noyés. A Banys, trois personnes ont été foudroyées. Sur les bords de

la mer, une trombe d'eau a renversé des barques ; on compte plusieurs morts. La ligne du chemin de fer de Narbonne est coupée ; le pont qui se trouve entre Saluces et Fitou a été emporté, le transbordement a lieu sur une passerelle. A Estagel, l'eau est arrivée jusqu'au premier étage des maisons. Le tiers de la récolte est perdu.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 11 au 18 septembre.

Naissances.

Combecave, Jean-Auguste, rue Nationale. Grassot, Jean-Albert, faubourg Labarre.

Mariages.

Ancianne, Mathieux, et Bouchet, Anne. Dajeau, Antoine, et Couderc, Marie.

Décès.

Duranton, Adrien 2 ans 1/2, rue du Rempart Layton, François-Félix-Victor-Antoine, 46 jours, rue Valentré.

Huillet, Henri, ex-employé de préfecture, 80 ans, Pont-Neuf.

Guiches, Jean-Baptiste-Victor, propriétaire, 63 ans, Place Nationale.

CALENDRIER DU LOT. — Septembre.

JOURS	FETES	FOIRES.
19 Diman.	s Janvier.	
20 Lundi.	s Eustache.	Duravel, Bédier, Marcihac, Promilhanes, Salviac, Montvalent.
24 Mardi.	s Mathieu.	
22 Mercr.	s Thomas V.	Cabrerets, Catus, St-Céré.
23 Jeudi.	s Lin. s ^e T.	
24 Vend.	N.-N. de M.	Terrou, Soucirac.
25 Samedi.	s Firmin.	Cardaillac, St-Germain.

Lunaisons du mois de Septembre.

- ☉ P. Q. le 7, à 9 h. 47 du soir.
 - ☾ P. L. le 15, à 0 h. 51 du soir.
 - ☉ D. Q. le 22, à 7 h. 9 du matin.
 - ☾ N. L. le 29, à 1 h. 4 du soir.
- Périgée, le 18. — Apogée, le 6.

Pour la chronique locale, A. Layton.

Dernières nouvelles

Versailles, 17 sept. soir

Le Maréchal partira par l'express de 8 h. 20 pour Moulins, où il arrivera conséquemment au milieu de la nuit. Il descendra à l'hôtel de la préfecture et recevra les autorités et les notabilités du pays. Il y aura un grand dîner le soir à la préfecture. Le Maréchal repartira lundi de grand matin pour aller assister aux manœuvres militaires qui doivent avoir lieu du côté de Saint-Germain-des-Fossés.

Les journaux allemands, après avoir été les premiers à annoncer l'entrevue du duc Decazes avec le prince Gortschakoff, à Interlaken, cherchent à faire croire aujourd'hui qu'elle n'a pas eu lieu. Les journaux autrichiens et suisses, confirment, au contraire, l'entrevue en question, en déclarant que les assurances les plus satisfaisantes pour la paix de l'Europe y ont été échangées. Ce que je puis vous donner comme certain, c'est que nos relations sont des plus amicales, non-seulement avec le gouvernement russe, mais encore avec les autres grands gouvernements, et que rien ne fait craindre pour bien longtemps une rupture de la paix générale.

En ce qui concerne spécialement les affaires de l'Herzégovine, il se confirme de plus en plus que l'insurrection est domptée, mais il est certain que tout n'est pas fini pour cela. Les puissances se considèrent comme moralement engagées, par les efforts même qu'elles ont faits pour empêcher l'extension de l'insurrection, à obtenir pour les chrétiens de sérieuses garanties, et l'on pense que ces garanties consisteront, non pas dans l'autonomie politique, mais dans une sorte d'autonomie financière qui fera intervenir les populations dans la répartition et la perception des impôts.

On n'a reçu ici aucun avis de la frontière d'Espagne confirmant le bruit répandu à Madrid de l'entrée de Saballs sur le territoire français.

Les avis de Sassetot, en date d'hier soir, constatent que le mieux dans l'état de l'impératrice d'Autriche persiste. Le bruit court que l'empereur d'Autriche serait attendu à Sassetot.

Bourse de Paris.

Paris, 18 septembre 1875.

- Rente 3 p. %..... 66.00
- 4 1/2 p. %..... 92.50
- 5 p. %..... 104.55

Publications de la librairie Hachette

79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le *Dictionnaire abrégé de la langue française* que vient de mettre en vente la librairie Hachette et Co, aura bientôt sa place dans toutes les bibliothèques : il a été exécuté avec l'approbation de M. Littré par M. Beaujean, son plus assidu collaborateur. C'est le résumé du grand Dictionnaire, c'est la réduction en un seul volume de l'immense travail du maître. L'ouvrage paraît en 25 fascicules à 50 centimes; les 20 premiers fascicules sont en vente.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 146^e livraison (18 septembre 1875). — Texte : La toute petite, par J. Girardin. — Les Otaries ou lions marins, par Th. Lally. — Comment se font les statues, par l'Onclé Anselme. — Les aventures du capitaine Magon, par L. Cahun. — Les grands télégraphes, par A. Lévy. Dessins d'Émile Bayar, Féral, P. Philippoteaux, Mesnel, etc.

LE TOUR DU MONDE. — Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 767^e livraison, (18 septembre 1875). — Texte : Le Polaris : Le radeau de glace, par M. le lieutenant Tyson. 1870-1873. Extraits d'une traduction inédite; dessins inédits. — Treize dessins de Riou.

ÉCOLE PRÉPARATOIRE

PARIS — 28, rue du Rocher, 28 — PARIS
Dirigée par **E. JULLY**, ancien élève

de l'École normale supérieure et professeur de mathématiques des lycées et de l'École préparatoire de Sainte-Barbe.

Cours préparatoires aux **Baccalauréats** (session de novembre) et à l'**École centrale** (session d'octobre).

LA NATURE

Revue des Sciences

Bureaux, 17, Place de l'École de Médecine, Paris.

Sommaire du n° 120. — 18 Septembre 1875.

L'Association française pour l'avancement des sciences (fin), par G. Tissandier. — Chronique. — Académie des sciences, par S. Meunier. — Le Gaur ou bison indien, par L. Rousselet.

La Nature paraît tous les samedis. Chaque numéro est formé de 16 pages, à deux colonnes. Chaque année de la publication comprendra deux magnifiques volumes grand in-8°, richement illustrés de 416 pages chacun, avec titre, frontispice, table et index alphabétiques, qui seront donnés en supplément, en sus des 416 pages.

La collection du journal sera une véritable encyclopédie, en même temps qu'une revue annuelle des découvertes, et des travaux scientifiques de la France et de l'étranger. La Nature tout en ayant pour but spécial de traiter les questions d'actualité, offre aussi à ses lecteurs, sous une forme attrayante et sérieuse tout à la fois, des articles de variétés sur les

merveilles de la science et de ses applications aux arts et à l'industrie.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, SOUS LA DIRECTION

DE M^{me} EMMELINE RAYMOND.

Ce journal, indispensable à toutes les mères de famille, paraît le samedi de chaque semaine, il donne par an plus de 2,000 gravures sur bois; — 24 planches dans lesquelles on trouve plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, pour vêtements de toutes sortes et de tous les âges; — romans, nouvelles, etc.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande, par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT et Co, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-porte : dans ce cas il faut ajouter, pour chaque trois mois, un timbre de 25 centimes, soit quatre timbres pour l'année.

Prix pour les départements :

1^{re} édit. : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. 4^e — avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Avis importants.

Nous faisons un dernier et pressant appel à nos abonnés en retard. Il importe, vu le nombre croissant des souscripteurs, que les abonnements nouveaux ou les renouvellements soient soldés d'avance.

La tenue des registres est ainsi simplifiée et l'on évite toute irrégularité dans le service.

Nous conseillons l'envoi d'un bon sur la poste, comme le moyen le plus sûr, et le plus rapide.

Le Directeur,

A. LAYTOU.

Pour les extraits et articles non signés
Le propriétaire-gérant A. Laytou.

RELIURE

CÉLÉRITÉ. — BON GOUT. — PRIX MODÉRÉS.

Imprimerie A. LAYTOU, rue du Lycée.

BAYLES JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnoons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, mires, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, tronsses de voyage, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Bel assortiment de coutellerie fine, de sécateurs, instruments de Chirurgie, bandages et ceintures, confection d'appareils orthopédiques.

ORFÈVRE ET COUVERTS
DE LA MAISON CHRISTOFFLE
ET RÉARGENTURE.
BIJOUTERIE RELIGIEUSE
ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES
D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS,
Tondeuses, tourne-broches
ET RÉPARATIONS.
ASSORTIMENT
DE REVOLVERS DES FABRIQUES
DE LIÈGE.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un An, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Le Journal du Dimanche compte maintenant vingt années d'existence; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés des Auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées.

Trente-quatre volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 3 fr.
id. pour les Départements. 4 fr.

AVIS

A MM. LES ECCLÉSIASTIQUES

On trouvera durant le temps de la Retraite pastorale, chez M. le Concierge du séminaire, un grand assortiment de Soutanes, Douillettes, Camails, Pantalons, Culottes, Ceintures, Rabats, Bonnet grec velour tout soie, Calottes, Costumes pour enfants de chœur, Chapeaux castor provenant des meilleures fabriques de Lyon.

Le tout sera vendu à des prix très réduits.

C. DILLET, éditeur, rue de Sèvres, 15, Paris.

UN MOT

sur le Suffrage universel,

par M. Henri NADAL.

Prix : 1 fr.

UN DERNIER MOT

sur le Suffrage universel,

par le même.

Prix : 50 centimes.

En vente chez M. GIRMA, libraire et marchand de musique, à Cahors.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON

FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives; salons et devant d'autel brodé or.

POMPE ROTATIVE

Construite spécialement pour le TRANSVASEMENT DES VINS

Débit de 2000 à 9,000 litres à l'heure
Envoi franco du Prospectus



J. MORET et BROQUET, C^{rs} B^{tes}
121, rue Oberkampf, Paris.

A VENDRE

Un moulin à eau et ses dépendances consistant en maison, pré, terre, jardin, vigne et bois peupliers, au tènement de la Rhode, commune de Saint-Martin-de-Vers, aux abords du chemin vicinal de Cahors à Labastide-Murat. Le tout d'une contenance de 2 hectares, 7 ares, 10 centiares.

S'adresser, pour les renseignements, à MM^{es} Lalo, notaire à Lauzès, Labie, notaire à Cahors, Brugalères, notaire à Labastide-Murat.

Et à M. Pignet, receveur de l'enregistrement en retraite, domicilié du lieu d'Ognolles, près Beaulieu-les-Fontaines (Oise), qui est le propriétaire de ces biens,

LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Etablie à Paris, r. de Grammont, et r. du Quatre-Septembre, 18

Anciennement Compagnie Royale

Fonds de garantie : 121 millions

Constitution immédiate d'un capital

payable au décès de l'Assuré

PAR L'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS

POUR LA VIE ENTIÈRE

Participation dans les bénéfices de la Compagnie.

Augmentation du revenu

PAR LA RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE

OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux

décès des Assurés

depuis l'origine de

la Compagnie. 28,107,916 fr.

Arrérages payés aux

Rentiers. 129,628,201 fr.

Bénéfices payés aux

Assurés en cas de

décès pour la vie

entière. 11,358,052 fr.

S'adresser pour les renseignements à

MM. Bénéch, à Cahors;

Puel, à Figeac; Lacambre, à

Gourdon; Bap^{te} Planion, à

Souillac.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'Etat. Applications en médecine:

GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.

CELESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.

HATTEVILLE. — Prescrite comme l'eau des Célestins.

Administration de la Ce concessionnaire:

PARIS, 22, boulevard Montmartre.

EXIGER le NOM

de la SOURCE sur la CAPSULE

Cahors, chez M. Dulac, pharmacien.

A VENDRE

UNE VOITURE

dite Américaine

S'adresser à la Gendarmerie, à Cahors.

Entrepôt de Barriques à Agen cours du Pin.

MAISON DREUILLE

André Noël

à Bon Rencontre, près Agen.

Réunion le Dimanche matin, de 6 heures à midi, porte du Pin, Café Desplats. — Vente sur place, disponible et comptant. — Cours du 12 courant, 10 fr. 25 c. demandé.

FLEURS ARTIFICIELLES.



MAISON BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement; Garnitures d'autel or; Frange or et argent; Globes garnis et non garnis; Couronnes nuptiales; Couronnes mortuaires; Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux.

Bouquets pour Fêtes votives; Lanternes vénitiennes; Feux d'artifice.

Librairie Catholique et Classique

J.-D. CRAYSSAC
A CAHORS.

Paroissien noté, à l'usage du diocèse de CAHORS, imprimé par ordre de Mgr PIERRE ALFRED GRIMARDIAS, évêque de Cahors, 4 vol. in-48, relié en basane racine 1 fr. 75 — basane chagrinée, tranche marbrée, 2 fr. — basane chagrinée dorée sur tranche, 2 fr. 50 — chagrin doré sur tranche, 3 fr. 50. — Ajouter 45 c. par exemplaire pour le recevoir franco par la poste.

Le Passage de l'âme revenant au jong sacré de Jésus-Christ, traduit du latin de P. L. de Besombes de Saint-Jeniès, par l'abbé A.-B. Pergot, chanoine honoraire, curé doyen de Terrasson, etc. — 1 vol. in-42, broché, 3 fr., par la poste 3 f. 40.

Vie et vertus chrétiennes, par l'abbé Gay, 3 vol. in-42, brochés, 10 fr. — par la poste 11 f. 50 c.

Droits de Dieu, par l'abbé Chesnel, 1 vol. in-8°, 5 fr. — poste 6.

Biographie des hommes célèbres du département du Lot, par le Dr J.-B. Vidaillet, ancien receveur des finances, 2^e édition, 1 vol. in-8°, broché, 5 fr. — poste 6 fr.

AVIS.

On demande à acheter une Propriété. S'adresser à M. VINCENT, pépiniériste à Cahors.